

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02/04/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	12	13

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en SOUS PREFECTURE DE  
BETHUNE  
Le : 03/04/2025  
Et  
Publication ou notification du :  
03/04/2025

L'an 2025, le 2 Avril à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Floris s'est réuni à l' ANCIENNE MEDIATHEQUE, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DEBAECKER OLIVIER, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 18/03/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 18/03/2025.

**Présents** : Mmes : BONNEL MELANIE, EVRARD LUDIVINE, MASSE CELINE,  
MM : BAUW OLIVIER, BOUWY MAXIME, CALONNE STEPHANE, CARON  
CLAUDE, CASTILLE BERTRAND, DEBAECKER OLIVIER, DELFORGE  
JEROME, MAZON CHRISTOPHE, WEILLAERT YVES MARIE

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme CHAVATTE CELINE à Mme MASSE  
CELINE

Absent(s) : Mme DELGERY ADELAÏDE

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme BONNEL MELANIE

### 2025/28 – SUBVENTION TEAM LNK

L'association Team LNK a sollicité une subvention en présentant son dernier bilan financier et les statuts de l'association.

S'agissant d'une jeune sportive habitant la commune, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide:

- d'accorder une subvention exceptionnelle de 300€ au titre de l'année 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 03/04/2025  
Le Maire  
OLIVIER DEBAECKER

